

Comité d'animation EELV Montpellier, 15/12/10

Présents: Philippe Pancrace, Nicolas Dubourg, Marie Massart, Artee, Erkan, Eric Ledoux, Martine Cousquer, Monique Chaïbi, Christophe Tardi, Jérôme Bruwier, Marie-Laure Harmand, Yvette Siol

Proposition de Marie: achat d'un appareil de chauffage,(type radian amovible); Artee se charge de l'achat; possibilité de financer partiellement cet appareil avec nos dons

Outils de Communication interne

Le groupe qui a travaillé sur le sujet propose un modèle de trame de compte rendu type des réunions du CA, qui sera présenté en janvier, avec une différenciation entre débats et prises de décision.

Nicolas propose de constituer un classeur comprenant les prises de décisions du CA pour consultation au local par ceux qui le souhaitent.

Marie rappelle que le groupe de travail propose une permanence au local tous les 1ers mardis du mois pour tout ce qui concerne la communication interne,(informations et explications sur les différents outils et supports). Eric estime qu'il n'est pas forcément judicieux de mobiliser des forces militantes juste sur la com et qu'il vaut mieux réserver son temps et sa disponibilité pour des problèmes de fond.

Marie a envoyé aux membres du CA une proposition de charte d'utilisation de la liste de discussion. Mais comme nous sommes nombreux à ne pas l'avoir lue, elle sera définitivement validée en janvier. Pour faciliter les apports ou corrections successives, il existe un outil, le "write board".

Pour l'instant, il y a 3 options de modération: -1 seul modérateur

- pas de modérateur du tout

- 3,4 ou 5 modérateurs

La modération serait envoyée à l'adresse de Mtp Discussion, la personne visée devant recevoir un mail privé,(message standard).

Le principe de 4 modérateurs est validé: Erkan, Marie, Christan, Marie-Laure,(+ Nicolas en cas de contestation)

Rôle du CA par rapport aux groupes de travail

- quels groupes de travail proposer?

- revaloriser la fonction des Cafés Verts

-comment optimiser nos actions?(plus de lien, de cohérence et de visibilité)

Marie propose de concentrer pour l'instant le travail et la réflexion sur les élections cantonales: compétences du CG,(nécessité de sélectionner des thèmes car il semble impossible de travailler sur toutes les compétences du CG) et réforme territoriale

Le CA sera le groupe de travail référent sur les cantonales, Nicolas nous enverra le calendrier des réunions.

Première réunion de janvier: mercredi 12: -validation du calendrier de travail, (d'ici là, communication par mails)

- présence de l'intervenant Enercoop,(initialement prévue le 15 décembre)

Deuxième réunion: recontre conviviale avec galette des Rois,(ou autre consommable moins cher) avec le groupe local, les nouveaux adhérents

Questions diverses

Philippe se demande s'il faut attendre la réception des règles nationales et régionales avant d'écrire les statuts du groupe local, sachant qu'il n'y a pas de vide juridique puisque les statuts des Verts sont la référence en l'absence de règlement intérieur.

Nicolas propose que le CAPR soit le lieu de réflexion sur le sujet.

Nous n'avons pas eu le temps, pour cause d'action avec les Jeunes Verts au Corum, d'aborder le sujet des fluctuations qui ont suivi l'AG du 4 décembre, mais comme certains d'entre nous étaient présents lors du dernier CAPR, quelques infos ont circulé.

Les propositions de modérations faites en CA :

Ouverture de la liste : début janvier (dès la rentrée si possible)

Envoie d'une newsletter pour l'annoncer.

Chaque **adhérent de Montpellier** recevra un message d'invitation à s'inscrire avec la charte et le questionnaire à remplir.

Pour chaque demande, nous vérifierons si la personnes est adhérente à Europe Ecologie Les Verts Montpellier.

	Avantage	Inconvénient
Désignation d'un modérateur	Clair et simple	Risque d'accusation de non objectivité
Désignation de plusieurs modérateurs	moins de risque d'impartialité, ne focalise pas la responsabilité de la modération sur une personne	Nécessité de s'organiser

Pas de modération		risque de dérive, développement de mauvaise ambiance, perte d'inscrit sur la liste.
-------------------	--	--

Proposition du groupe de travail :

Désignation de plusieurs modérateurs (les membres du groupe communication : Marie, Marie L, Erkan et Christian).

Pour une meilleur réactivité et pour s'assurer de l'objectivité du modérateur, chaque modérateur (ou autre membre du CA) pourra proposer un message standardisé à envoyer. Cette proposition de message est envoyé aux autres modérateurs. S'il est validé par 2 personnes, le message est envoyé depuis l'adresse EELV Mtp (message standard et impersonnel).

A chaque constat d'un écart par rapport à la charte :

Envoie d'un message standardisé de l'adresse EELV Mtp sur la liste en décrivant le motif de l'écart (plusieurs messages standardisés) et en rappelant la charte. Personne ne sera nommé dans ces messages.

Cas particulier des propos agressifs ou attaques personnelles :

1er dérapage : rappel à l'ordre en privé faite depuis l'adresse eelv Mtp (+ envoie du message standardisé sur la liste)

2e dérapage : suspension de la liste pendant une semaine

3e dérapage : suspension de la liste pendant deux semaines

4e dérapage : suspension définitif

Appel possible auprès du secrétaire du groupe EELV Mtp après chaque suspension.